

—Je voudrais pouvoir vous croire, madame, et, je ne l'ai pas caché, j'ai d'abord partagé votre manière de voir. Mais ces préventions ont dû céder à l'évidence, et, à moins que vous ne produisiez des preuves qui contre-balancent celles qui ont été fournies....

—Des preuves ! s'écria Pharold cédant à l'indignation qui l'oppressait et rompant tout à coup le silence qu'il avait jusqu'alors gardé. Oui, elle en a, et par milliers ! Et ce ne sont pas de celles qui puissent contrefaire la cupidité ou la haine, car ce n'est pas de la bouche des hommes qu'elle les a recueillies : c'est dans son cœur qu'elle les a puisées ! Elle a évoqué tous ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, elle y a revu passer, comme dans un miroir, toute une phase de la vie du malheureux qu'on accable aujourd'hui, et, de ce passé que vous ignorez tous, a jailli une lumière dont le vif et pur éclat a fait évanouir tous vos fantômes d'accusation. Elle s'est souvenue de mon inaltérable attachement pour son noble frère devenu, bien avant moi, la victime des lâches et des méchants ; et de sa conscience s'est élevée une voix plus forte que toutes les vôtres, plus forte que l'évidence même, qui lui a crié que j'étais pur d'un pareil crime !

—Oui, c'est la vérité, dit Mme de Tréveneuc ; et jamais je n'admettrai qu'un homme, que pendant tant d'années j'ai considéré comme mon propre frère, ait pu oublier les liens sacrés qui l'attachaient à nous au point d'attenter à la vie de Lalandec. Pour quel motif, d'ailleurs, eut-il commis une pareille action ? Jamais l'ombre d'une querelle ne s'est élevée entre eux ; et ceux-là qui en cherche le mobile dans une basse cupidité, les connaissent bien mal tous les deux ! Tout l'argent qu'il eût pu désirer, mon frère le lui eût donné avec joie, et je tiens de Lalandec lui-même que celui qu'il lui offrait, il l'a maintes fois refusé. Non, colonel, Pharold n'est pas le vil assassin que vous voyez en lui, et il a le droit de sortir librement d'ici, non-seulement par ce qu'il est mon hôte et qu'il a ma parole, mais parce qu'il est innocent !

—Ah ! Marie, s'écria Pharold, par le cœur encore plus que par le sang, vous êtes vraiment la sœur de Lalandec ! pardonnez-moi d'avoir pu l'oublier un instant !

Et, prenant la main de Mme de Tréveneuc d'un geste attendri, il la porta à ses lèvres et y laissa tomber une larme.

D'Availles fut vivement ému, car il voyait, à n'en pouvoir douter, que la conviction de la marquise et l'émotion de Pharold étaient sincères ; mais il réprima cette émotion comme une faiblesse et sa résolution ne fléchit pas.

—Je ne suis point juge entre vous et les accusateurs de cet homme, madame, dit-il. S'il est innocent, ce dont je ne veux pas douter puisque vous me l'affirmez, son innocence ne peut manquer d'être reconnue, et, en tout cas, votre témoignage, fût-il dénué de toute preuve, sera d'un grand poids aux yeux des juges. Je vous supplie donc de ne pas vous opposer davantage à l'accomplissement de mon devoir, qui est la seule chose que je ne puisse vous sacrifier avec joie.

—Jusqu'à présent j'ai prié, colonel, répliqua Mme de Tréveneuc d'une voix tremblante d'une colère à grand-peine contenue ; ne me forcez pas à me souvenir que je pourrais commander. Je suis ici chez moi, et, bien que je ne sois qu'une femme, je saurai, s'il en est besoin, y faire respecter ma volonté.

Le refus persistant du colonel, allait sans doute provoquer une repartie plus aigre et plus menaçante encore, lorsqu'une main se posa toute tremblante sur son bras.

—Colonel, dit Isidora à demi voix, je vous en supplie, n'insistez pas davantage. Ma mère a raison. L'homme qui a si courageusement risqué sa vie pour sauver la mienne ne saurait être un lâche assassin, et il mérite tout au moins indulgence... Colonel, ajouta-t-elle en rougissant et d'une voix à peine distincte, si vous ne le faites pas pour ma mère, faites-le pour moi.

Si habitué que fût le colonel à faire céder toute considération à celle du devoir, il sentit alors qu'il ait des circonstances où l'âme la plus ferme, déchirée par la violence des sentiments contradictoires qui la sollicitent, peut hésiter et perdre sa voie.

Il faut lui rendre cette justice, toutefois : ce ne fut pas seulement la prière d'Isidora, si puissante qu'elle fût sur son cœur, qui triompha de sa résolution ; ce furent aussi les doutes secrets qu'il conservait sur la culpabilité de Pharold, et que la conduite de Mme de Tréveneuc venait de raviver en leur donnant une force nouvelle.

—Je ferai ce que je n'ai encore jamais fait, mademoiselle, répondit-il à Isidora avec émotion, je composerai avec mon devoir.

Et, se tournant vers Mme Tréveneuc :

—Je suis allé trop loin peut-être, madame, dit-il, et je vous prie de me le pardonner. J'aurais mauvaise grâce, je l'avoue, quand vous absolvez cet homme de la mort de votre frère, à me montrer plus sévère ; et cet excès de zèle, bien qu'il n'ait d'autre cause que ma profonde sympathie pour votre famille, ne se justifierait pas. Mais il est un point sur lequel je ne puis céder si facilement, et j'espère du moins me trouver d'accord avec vous. Je veux parler de la disparition d'Edouard. Cet homme y a joué un rôle qu'il ne saurait nier ; il sait certainement ce qu'est devenu votre neveu. Qu'il le dise, qu'il apporte surtout à l'appui de son dire des preuves convaincantes, et, à cette condition, je ne m'opposerai plus à son départ, mais à cette condition seule !

—Vous oubliez, monsieur, répliqua sèchement Mme de Tréveneuc, que ni vous ni moi n'avons le droit de lui en imposer de semblables. S'il lui plaît de parler, et je l'en prie comme vous, il le fera. Mais, qu'il y consente ou non, il n'en sera pas moins libre de partir.

—Non, Marie, n'exigez pas cela, répartit vivement Pharold. Il ne me connaît pas, lui ! et, après ce qui est arrivé, son soupçon est trop naturel pour que je m'en étonne. Ces explications, d'ailleurs, il y a deux jours que je cherche en vain l'occasion de vous les donner ; et maintenant que le danger que je redoutais n'est plus à craindre, je n'attendrai pas davantage. Mais c'est à vous seule qu'elles étaient destinées et vous devez être seule à les entendre. Ne voyez pas, colonel, dans cette réserve que la nécessité m'impose, un misérable subterfuge, ajouta-t-il avec dignité. Pour être secrète, ma justification n'en sera pas moins convaincante. Mme de Tréveneuc, lorsqu'elle m'aura entendu, pourra vous le certifier ; et vous la connaissez assez pour savoir qu'un mensonge n'est jamais sorti de ses lèvres. Elle pourra aussi vous communiquer ce que vous devez savoir de ce qu'elle aura appris. Mais il n'appartient qu'à elle d'en décider. Prenez donc la clef de cette porte,